



Fond de capital pour entreprises d'économie sociale

Mexique, septembre 2009

Contenu



	Page
I. Les Fonds	4
1. Qui sommes nous?	5
1) Nos antécédents	7
2) Déterminants de l'investissement: types de fonds	10
3) Objectifs des fonds	12
4) Stratégie	14
5) Destinataires	16
2. Modèle associatif	18
1) Schéma associatif	19
2) Associés	20
3) Représentation juridique	24
4) Structure de l'organisation	28
3. Structure financière	32
1) Sources principales de revenus	33
II. Plan 2009 à 2015	36
1. Buts	37
1) Certains buts 2009 à 2011	38
2) Certaines entreprises promues 2009 à 2011	39
2. Entreprises et projets: 2009/2010	41
1) Maizud: information de base	42
2) Serres: information de base	45
3) Bioénergie Agroindustrielle: information de base	48
4) ACCEDDE SOFOM: information de base	51
3. Projections financières	54
1) Registre: étape 1 (octobre 2009 à juin 2010)	55
2) Information financière	56
III. Possibilités d'alliance	57

I. Les Fonds

1. Qui sommes nous?

1. Nos antécédents

- 1) Création d'un grand nombre d'entreprises Ecosol au cours des dernières décennies.
- 2) Diverses activités économiques et création de groupes d'entreprises Ecosol.
- 3) Défi de consolider et favoriser son développement.
- 4) L'économie sociale commence à être appréciée comme alternative importante pour le développement régional et national.
- 5) Début du système éducatif Ecosol.
- 6) Avancement du système financier social. Offre de crédits.
- 7) Fonds de capital nécessaires pour faire déclencher les investissements et développer Ecosol.

2. Déterminants de l'investissement: types de fonds

- 1) De capital.
- 2) Constitués par groupes d'entreprises Ecosol.
- 3) Administrés par professionnels.
- 4) Dirigés aux groupes d'entreprises Ecosol.
- 5) Qui fortifient les entreprises Ecosol et offrent rendements aux investisseurs.

3. Objectifs des fonds

- 1) Faciliter l'accès aux garanties et crédits.
- 2) Consolidation de groupes d'entreprises Ecosol et alliances.
- 3) Parvenir à un impact majeur quant au développement de régions pauvres.
- 4) Le Mexique comme destination pour investissements Ecosol.
- 5) Frayer le chemin à de nouvelles générations.

4. Stratégie

- 1) Activités économiques stratégiques:
 - ✓ Alimentation;
 - ✓ Bioénergies renouvelables;
 - ✓ Système financier;
 - ✓ Autres de fort impact.
- 2) Dirigée aux groupes d'entreprises Ecosol et leurs alliances.

5. Destinataires

- 1) Groupes d'entreprises de l'économie sociale au Mexique et en Amérique Centrale.
 - Entreprises intégratrices.
 - Entreprises motrices.
- 2) Alliances internationales entre entreprises d'économie sociale.

1) Nos antécédents



1. Au cours des dernières décennies, les entreprises de l'économie sociale (Ecosol), au Mexique et en Amérique Centrale, se sont consolidées. Il existe actuellement un grand nombre d'entre elles qui fonctionnent conformément aux principes internationaux de l'économie sociale. Elles sont rentables, productives et ont un impact significatif quant au développement de régions à faible revenu.
2. Ces entreprises Ecosol qui sont présentes dans les divers secteurs de l'activité économique (commercial, des services, industriel, financier), ont intégrées des chaînes productives et ont évoluées jusqu'à la constitution de groupes d'entreprises Ecosol. De plus, elles ont initiées diverses modalités d'association ou alliances d'entreprises internationales.
3. Il existe un grand défi pour consolider son fonctionnement conformément aux principes de l'économie sociale et avec une administration d'entreprise productive et rentable, de même que pour favoriser le développement de davantage d'entreprises et groupes Ecosol.

1) Nos antécédents



4. L'économie sociale commença à être valorisée par divers acteurs nationaux (gouvernement, législateurs, entreprises de capital, Églises, autres), comme une alternative réaliste et viable pour déclancher un développement qui génère richesse et emplois tout en parvenant à une distribution adéquate du revenu, basé sur la propriété sociale et génératrice d'un développement soutenable, de cohésion sociale et d'équité entre les sexes, entres autres éléments de l'économie sociale. Cela se traduit en politiques publiques, propositions législatives, alliances d'entreprises et actions de promotion.
5. Le début de construction d'un système éducatif de l'économie sociale et concrétisation d'alliances entre diverses universités qui présentent des offres éducatives avec reconnaissance officielle d'études.
7. D'un autre côté, le système financier social s'est développé, bien que dans quelques cas lentement, offrant dans l'actualité options de financement qui répondent aux nécessités des entreprises d'économie sociale, avec une solide possibilité de croître significativement au cours des prochaines années.

1) Nos antécédents



7. Le développement de l'économie sociale manque, dans nos pays, de fonds de capital qui complètent les autres secteurs qui vont, peu à peu, se développer. Nous sommes convaincus que cet élément peut se convertir en un déclencheur qui fortifie et contribue à consolider et accélérer le développement de l'économie sociale au Mexique et en Amérique Centrale.
- Le Mexique possède seulement 0.18% des ressources destinées aux capital risque, à l'échelle mondiale.
 - Il existe seulement 30 fonds de capital privés actifs au Mexique et près de la moitié d'entre eux investissent dans l'immobilier. L'autre moitié investi, pour la plupart, dans la technologie, l'énergie et les communications.
 - Les programmes gouvernementaux destinés au secteur social sont politisés, bureaucratisés, annualisés et sont d'application discrétionnaire.
 - Inversiones Ecosol sera l'unique fond, au Mexique, spécialisé en entreprises d'économie sociale cela, en plus d'être un avantage, permettra de satisfaire l'énorme nécessité de financement du secteur à l'échelle nationale et, ultérieurement, en Amérique Centrale.

2) Déterminants de l'investissement: types de fonds



Inversiones Ecosol est:

- ◆ Un fond de capital.
- ◆ Constitué par groupes d'entreprises et financiers de l'économie sociale.
- ◆ Amplement expérimenté dans le développement d'entreprises qui fonctionnent conformément aux principes de l'économie sociale et solidaire, étant hautement rentables et parvenant à un grand impact dans le développement régional et national.
- ◆ Administré par des professionnels experts en la matière.
- ◆ Dirigé aux investissements dans les entreprises Ecosol avec le potentiel d'être moyennes (intégratrices) et grandes (motrices), ayant en perspective la consolidation de groupes d'entreprises de l'économie sociale au Mexique et en Amérique Centrale (Mésomérique).
- ◆ Un outil qui contribue au développement des entreprises d'économie sociale et offre des rendements raisonnables à ceux qui investissent dans le fond.

2) Déterminants de l'investissement: types de fonds



Inversiones Ecosol effectuera toutes les activités correspondantes à l'administration du fond:

- ◆ Levée de capital.
- ◆ Sélection d'investisseurs potentiels.
- ◆ Analyse de projets et détection d'opportunités d'investissement.
- ◆ Valorisation de projets et investissements.
- ◆ Représentation du fond aux Conseils d'Administration des entreprises promues.
- ◆ Rapport constant aux investisseurs.
- ◆ Établissement de la stratégie de sortie.
- ◆ Exercer sa responsabilité pour protéger les intérêts et obtenir le bien des investisseurs spécifiques, de même que l'obtention des objectifs du fond.
- ◆ Exercer tous les droits et obligations acquis dans la relation du fond avec l'entreprise promue.
- ◆ En échange de ses services et activités, la réception d'une part de l'administration et un pourcentage des profits obtenus.

3) Objectifs des fonds



1. Servir comme un instrument qui, offrant capital risque aux entreprises d'économie sociale, leur facilitent l'accès aux garanties et crédits qui complètent les investissements nécessaires pour le développement de leurs entreprises, la consolidation de groupes d'entreprises Ecosol et les modèles d'association, nationaux ou internationaux, entre eux.
2. Fortifier les groupes d'entreprises de l'économie sociale, garantissant la propriété sociale, assurant la gouvernabilité d'entreprises, la transparence, la rentabilité, et fortifiant la certitude dans leur parcours et dans leurs alliances nationales et internationales.
3. Parvenir à un fort impact dans le développement des régions à faible revenu, générant emplois et richesse, procurant une distribution adéquate du revenu, contribuant à une nouvelle gouvernabilité démocratique, à la cohésion sociale, au développement soutenable et à l'équité entre les sexes.

3) Objectifs des fonds



4. Faire du Mexique une des meilleures destinations d'investissement en économie sociale dans le monde pour que, par l'investissement et le travail productif en économie sociale, le pays génère les opportunités que demande la population.
5. Frayer le chemin aux nouvelles générations qui leur permettent miser sur la vie en économie sociale, comme une alternative au développement de nos pays.

4) Stratégie



Inversiones Ecosol participera comme fond de capital dans les:

- ◆ Activités économiques stratégiques: bioénergies renouvelables, alimentation avec service à valeur ajoutée, système financier et autres activités économiques stratégiques pour la région.
- ◆ Commerces d'économie sociale qui favorisent un développement soutenable; intègrent marché, chaînes de valeur, innovation et base technologique et qui soient rentables et puissent obtenir un fort impact dans le développement des personnes de régions à faible revenu.
- ◆ Entreprises Ecosol avec potentiel de consolider des groupes d'entreprises Ecosol et alliances internationales avec l'économie sociale et solidaire.
- ◆ Offres de davantage et meilleures sources d'inversion avec différentes options.

4) Stratégie



Activités Économiques Stratégiques



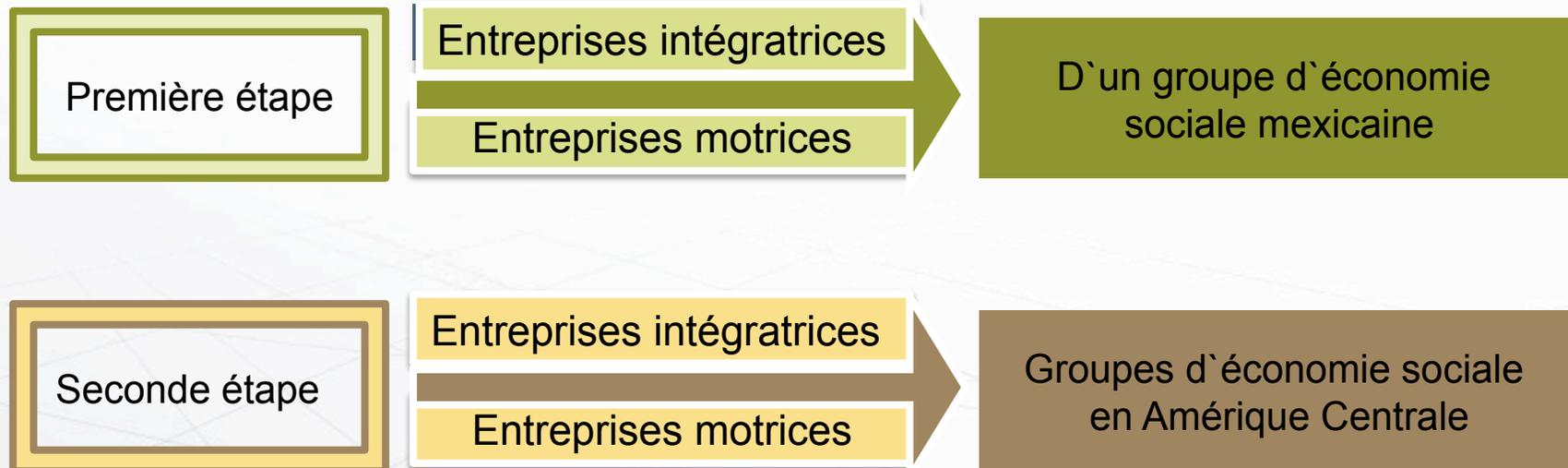
5) Destinataires



Le Fonds de Capital se concentrera à/aux:

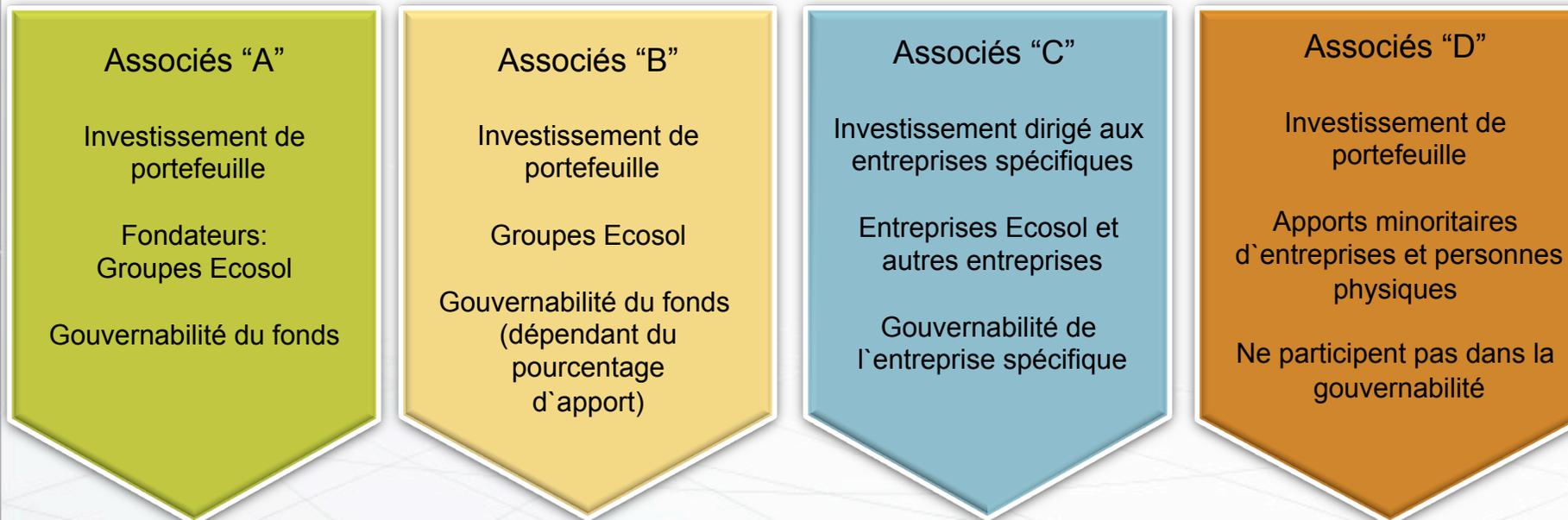
1. Consolider des groupes d'entreprises de l'économie sociale au Mexique et en Amérique Centrale, appuyant ses entreprises intégratrices de la chaîne productive et d'un nombre élevé d'emplois et d'impact dans le développement des régions à faible revenu, de même qu'aux entreprises motrices qui déclenchent le développement d'autres entreprises Ecosol.
2. Favoriser les conditions pour construire alliances et associations entre entreprises d'économie sociale, nationales ou internationales.
3. Entreprises qui forment partie d'une chaîne productive à succès et consolidée, génératrices de services avec valeur ajoutée et avec une stratégie de marché définie par leurs produits.
4. Entreprises viables techniquement, écologiquement, socialement et financièrement.

5) Destinataires



2. Modèle associatif

1) Schéma associatif



La participation peut être à travers de:

- **Actionnaires (permanents)**
- **Investisseurs (délai établi)**

2) Associés



1. Associés “A”

Se sont les entreprises Ecosol qui participent comme associés fondateurs et sur qui retombent la gouvernabilité du fonds.

Le promoteur initial du fonds est le Groupe Jade, qui fit les premiers investissements, à qui s`ajoute d`autres groupes mexicains de l`économie sociale (Batsil Maya, Ecotierra, Ciénega, Coalición Rural, Udec, SOCDES, autres).

L`initiative est soutenue par Coopeagri et Banco Popular, toutes deux du Costa Rica, pour arriver à être un fonds mésoaméricain et aussi travailler avec les entreprises Ecosol d`Amérique Centrale.

Ont été invité à faire partie de ce groupe fondateur Filaction du Québec, Crédito Cooperativo de France, Banca Ética d`Italie et autres institutions financières de l`économie sociale européenne. Elles pourraient participer avec l`option d`associés “A” ou dans une autre série d`actions.

Les associés “A” investissent dans le portefeuille d`investissements du fonds et participent dans la gouvernabilité de ce dernier, peu importe le pourcentage d`apport qu`ils aient.

2) Associés



2. Associés “B”

Se sont des entreprises ou groupes d'entreprises de l'économie sociale qui investissent dans le portefeuille d'investissements du fonds.

Ils participent dans la gouvernabilité du fonds seulement quand leur apport est supérieur à 10% et ayant, dans ce cas, droit à nommer un membre du Conseil d'Administration du fonds. Si, en apports successifs, ils ne conservent pas leur 10% minimal, ils perdent l'intervention dans le Conseil.

La responsabilité de ces associés peut être limitée correspondant seulement à l'investissement qu'ils font, sans participer dans la prise de décisions quotidienne ni dans les responsabilités que cela implique.

2) Associés



3. Associés “C”

Se sont des entreprises Ecosol ou autres entreprises dont l'apport se dirige à certaines entreprises spécifiquement.

Ils ne participent pas dans la gouvernabilité du fonds.

Si l'apport dans l'entreprise où se dirige leur investissement est supérieur à 10%, ils ont une participation garantie dans la gouvernabilité de cette entreprise avec, au moins, une place au sein du Conseil.

Ils investissent de l'argent dans le fonds avec une responsabilité limitée à cet investissement spécifique et non par rapport aux intérêts ou obligations de la société en général.

Ils peuvent recevoir des revenus de leur investissement personnel, non des résultats généraux du fonds.

Associés qui participent actuellement dans cette série d'actions: Bioetamex SAPI de CV, entreprise Ecosol dont l'investissement se dirige à Bioenergía Agroindustrial SAPI de CV, et Tomsa Destil, une entreprise espagnole qui investi aussi dans le projet de bioénergie renouvelable.

2) Associés



4. Associés “D”

Se sont des entreprises et personnes physiques qui font des apports minoritaires au portefeuille des investissements du fonds.

Ils ne participent pas dans la gouvernabilité, n'ont aucune responsabilité sur les obligations générales du fonds.

Actuellement les associés “D” sont certaines entreprises du Groupe Jade:

1. Decora y Construye S.A. de C.V.
2. Fauna Solidaria de México S.A. de C.V.
3. Grupo Águila Mixe S.P.R. de R.L. de C.V.
4. Maizud S.A. de C.V.
5. Comercializadora OCIJ S.A. de C.V.
6. Productores del Bajo Mixe S.P.R. de R.L. de C.V.

3) Représentation juridique



Inversiones Ecosol se constitue, au Mexique, comme Société Anonyme Promotrice d'Investissement -SAPI-, pour les avantages que lui confère la Loi donnant la certitude aux accords entre associés, permettant de garantir la gouvernabilité de l'entreprise, la propriété sociale et l'exécution des principes d'économie solidaire, dans un cadre de complète transparence.

3) Représentation juridique

Certaines caractéristiques de la SAPI

1. Généralités

Au Mexique, les Sociétés Anonymes Promotrices d'Investissement (SAPI) sont contrôlées par la Loi du Marché de Valeurs (LMV), publiée dans le Diario Oficial de la Federación le 30 décembre 2005.

Un des objectifs est que ce type de sociétés soit utilisé principalement par les investisseurs de capital; c'est-à-dire, pour saisir partie de l'investissement international dans le marché de risque. La création de ce type de sociétés prétend résoudre deux principaux problèmes des investisseurs en investissant au Mexique en capital risque: (a) les failles dans le cadre juridique applicables à ne pas protéger l'investissement, et (b) les interdictions établies dans la Loi Générale de Sociétés Commerciales (LGSM) qui rendent difficile les accords entre actionnaires et, le retrait de leur apport.

La SAPI confère un soutien légal pour arriver à des accord entre personnes, au-dessus du capital investi. Cela nous permet d'établir les origines de l'économie sociale.

3) Représentation juridique

Certaines caractéristiques de la SAPI

2. Accords entre actionnaires

La Nouvelle LMV permettra aux actionnaires de SAPI d'arriver à des accords entre actionnaires par rapport aux sujets suivants:

- (i) Obligation de ne pas développer des tournures commerciales qui font concurrence avec la SAPI;
- (ii) Droits de préférence et obligations qui établissent des options d'achat ou vente d'actions représentatives du capital social de la SAPI;
- (iii) Accords pour l'alinéation d'actions en offre publique;
- (iv) Aliénation et autres actes juridiques relatifs au domaine, disposition ou exercice du droit de préférence; et causales d'exclusion, séparation, retrait ou amortissement d'actions.
- (v) Accords pour l'exercice du droit de vote en Assemblées Générales d'Actionnaires.
- (vi) Droits des actionnaires minoritaires.

3. Gouvernement Corporatif

La Loi exige aux Conseils d'Administration et de Surveillance des SAPI qu'ils garantissent un gouvernement corporatif efficient et transparent.

3) Représentation juridique

Certaines caractéristiques de la SAPI



4. Actions différenciées

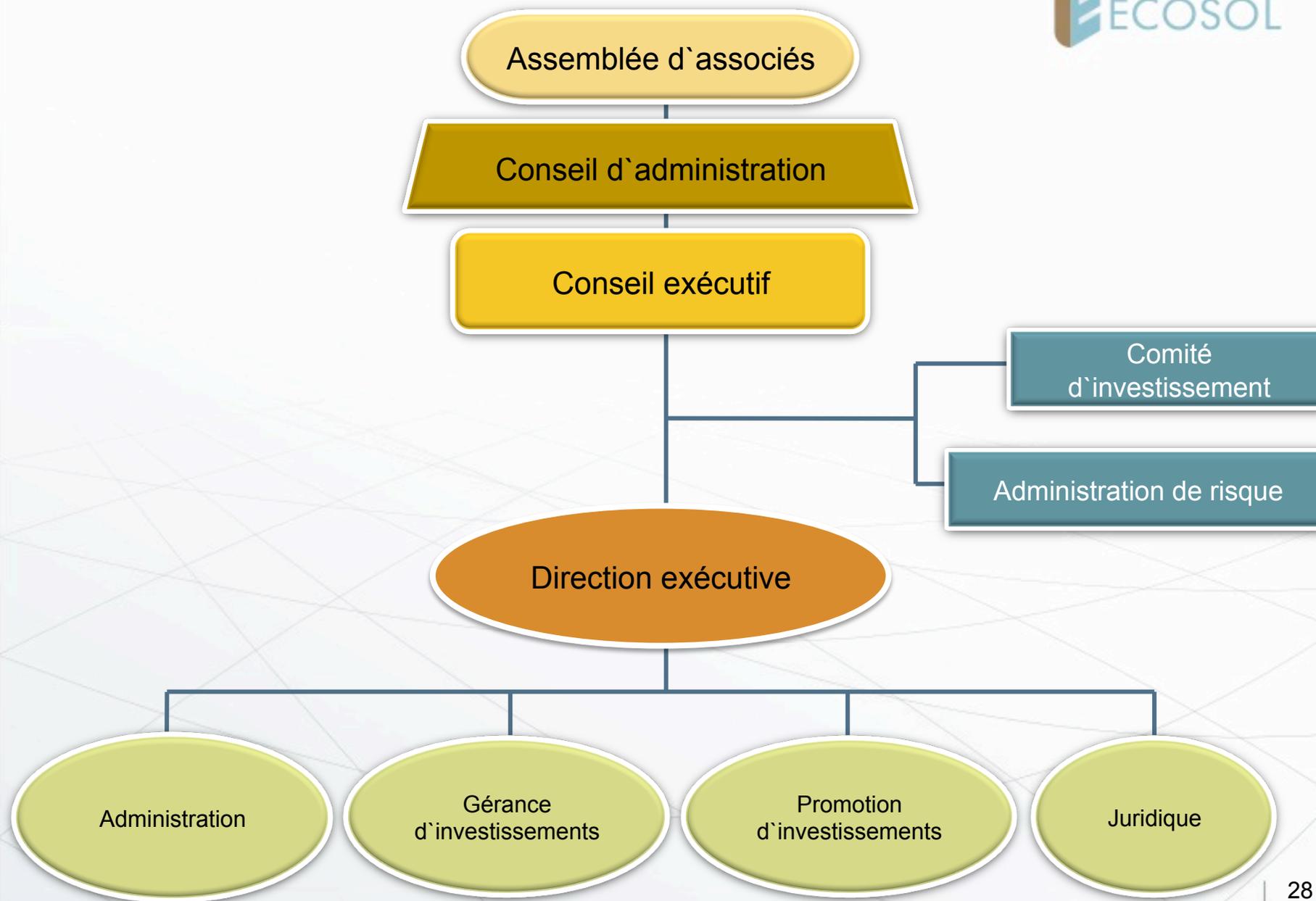
La Nouvelle LMV permet que, dans les statuts des SAPI, se prévoient la création de différents types d'actions qui puissent avoir différentes valeurs entre elles, de même que conférer des droits différenciés, tels que:

- (i) Actions qui ne confèrent pas de droits de vote ou que le vote se restreigne à certains thèmes;
- (ii) Actions qui confèrent des droits sociaux non économiques différents au droit de vote ou exclusivement au droit de vote pour ne pas mentionner les droits économiques;
- (iii) Comme exception à l'article 17 de la LGSM, actions qui limitent ou élargissent le partage de profit ou autres droits économiques spéciaux;
- (iv) Actions (ou pourcentages d'actions) qui confèrent le droit de veto à leurs propriétaires ou accords qui requiert le vote favorable d'un actionnaire ou groupe d'actionnaires;
- (v) Actions pour la solution de controverses entre actionnaires de même que changements dans la structure de la société au cas où ces actionnaires n'arrivent pas à un accord.

5. Acquisition d'actions par la société même

Les SAPI pourront acquérir leurs propres actions au compte du capital comptable ou capital social.

4) Structure de l'organisation



4) Structure de l'organisation



1. Assemblée d'associés

- Elle est l'autorité maximale du fonds à qui correspond d'approuver le plan d'affaires et la nomination du Conseil d'Administration. Elle approuve les plans d'investissement, les accords entre actionnaires et les principales décisions de la société.

2. Conseil d'administration

- Responsable du plan d'affaires et d'administrer la société, sur qui retombe la nomination des comités et la direction exécutive. Il se réunit trois fois par année. Tous les associés "A" et les associés "B" avec participation supérieure à 10% auront une place au sein du Conseil.
- Conseillers Associés "A".
 - 1) Jesús Campos Orozco (Groupe Jade-Ecosol).
 - 2) José Guillermo Díaz Muñoz (Groupe Jade-Ecosol).
- Conseillers Associés "B".
 - 1)
 - 2)
- Conseillers indépendents.
 - Économie sociale, initiative privée ou gouvernementale.
 - 1) Rafael Jacobo (Président du Conseil Mexicain d'Entreprises de l'Économie Solidaire).
 - 2) Carlos Ludlow Saldívar (Socdes, USEM).
 - 3) Javier Delgado (Directeur Général FOCIR-SHCP) (À inviter).
 - 4) Ana Isabel Solano (Représentante du Costa Rica-Banco Popular).
 - Institutions académiques.
 - 1) Jaime Reyes Robles (ITESM, Ex-Viceprésident HP).
 - 2) Jorge Moreno (Recteur Université UCO, Ex-Directeur Corporativo Finanzas Bimbo).
 - Pour confirmer.
 - 1) Représentant Filaction, Québec.
 - 2) Représentant Crédito Cooperativo, France.
 - 3) Représentant Amérique Centrale.

4) Structure de l'organisation



3. Conseil exécutif

- Il lui correspond de faciliter au Conseil d'Administration l'exécution de leurs fonctions et la prise de décisions. Avec cette finalité, se constitue un conseil formé par un nombre moindre de membres ayant la possibilité de se réunir mensuellement.
 - 1) José Guillermo Díaz Muñoz
 - 2) Carlos Ludlow Saldivar
 - 3) Jaime Reyes Robles
 - 4) Adriana Gómez Chico (avec droit de parler, sans vote).

4. Comité d'investissement

- Il lui correspond d'accepter ou de rejeter la répartition des ressources du fonds à une entreprise sur la base d'une évaluation qui se fait de celle-ci.
 - 1) Ricardo de la Torre Hernández (Groupe Jade – Accedde).
 - 2) Carlos Ludlow Saldívar (USEM).
 - 3) Jaime Reyes Robles (ITESM).
 - 4) Víctor Carranza (COOPEAGRI-Costa Rica).
 - 5) María Teresa Fernández (Grupo Mondragón México) – por confirmar.

4) Structure de l'organisation



5. Administration de risque

- Équipe spécialisée à qui correspond l'identification des principaux risques du fonds, sa mesure, couverture et contrôle de ces derniers.

7. Direction exécutive

- Chargée directement de l'opération du fonds. Elle dirige les secteurs d'administration (comptabilité, trésorerie, etc.), gérance d'investissements (suivi à chacune des entreprises en qui s'est investi et identification de nouvelles entreprises pour investir), promotion d'investissements (attrait de sources de revenu) et juridique (révision d'actes, contrats, conventions, etc.).

3. Structure financière

1) Sources principales de revenus



1) Sources principales de revenus



Le fonds reçoit des revenus principalement par les concepts suivants:

1. Apports de capital.

- Investissements de capital des associés, dans quelconque de leurs modalités de séries d'actions A, B, C, D, ou autres qui soient approuvées.

2. Dividendes.

- Ressources provenant des profits qui se génèrent dans les entreprises promues, conformément aux dividendes qu'établissent les Conseils d'Administration de chaque entreprise en particulier.
- Le fonds part avec l'idée de conférer aux **investisseurs** 100% des dividendes jusqu'à égaliser leur capital apporté plus un pourcentage de retour préférentiel. Les ressources additionnelles ou restantes seront distribuées: 80% aux investisseurs et 20% au fonds (entreprise opératrice) comme stimulant à la récupération des investissements.
- Les dividendes sont repartis entre les actionnaires selon les conditions convenues dans les actions différenciées.
- Le fonds pourra convenir avec l'investisseur la distribution plus adéquate des dividendes. La représentation juridique de SAPI, permet et donne la certitude de ces accords.

1) Sources principales de revenus



3. Services et frais.

- 1) Coûts d'organisation: provoqués par l'activité de développement de l'investissement du capital dans le fond du secteur de l'économie sociale: 2% du capital compromet une seule fois.
- 2) Coûts récurrents: encaissement d'un pourcentage du capital impliqué pour couvrir les dépenses
d'audits externes, bureau fiscal, comité d'investissement: 0.30% annuel.
- 3) Frais pour l'administration: frais annuel d'un pourcentage du solde des ressources investies: 1% du capital investi à l'année.
- 4) Coûts fiduciaires: dépenses récoltées par chaque associé investisseur, seulement en cas de nécessité.

4. Crédits.

- 1) Obtenus des Banques de l'Économie Sociale Internationale.
- 2) Gérés par rapport aux organismes internationaux ou banque de développement internationale.

3) Reçus de banques privées.

II. Plan 2009 à 2015

1. Buts

1) Certains buts 2009 à 2011



1. Constituer, en 2009, le fonds avec les principaux associés.
2. Consolider, au cours des trois prochaines années, un minimum de cinq entreprises Ecosol au Mexique et en Amérique Centrale.
3. Impliquer un investissement de 30.6 millions de Dollars canadiens, pour le premier semestre de 2010.
4. Gérer les ressources avec des organisations internationales et autres sources de financement, pour avoir 35.6 millions de Dollars canadiens, au début de 2011.
5. Consolider le gouvernement corporatif du fonds pour qu'il supervise et dirige la bonne gestion des ressources et les investissements.
6. Disposer d'une équipe exécutive du fonds, professionnelle et productive, de même qu'avec les systèmes nécessaires fonctionnant adéquatement.
7. Intégrer et valider un portefeuille d'investissement pour le Mexique et l'Amérique Centrale.

2) Certaines entreprises promues 2009 à 2011



Institutions Financières Ecosol

- 2010**
1. Ciénega Sofom
 2. Urac: SCAP*
- 2011**
1. Accedde (Mexique). De Sofom à banque
 2. Autres (Amérique Centrale)

Entreprises Ecosol de bioénergies renouvelables

- 2009/2010**
1. Bioetamex / Bioénergie Agroindustrielle (Mexique): aliments et bioéthanol
- 2011**
1. Énergie Solaire (Mexique)
 2. Autres (Amérique Centrale)

Entreprises Ecosol d'alimentation

- 2009/2010**
1. Maizud (Mexique): mais-tortilla
 2. Serres (Mexique): légumes
- 2011**
1. Aliments fonctionnels: inuline, autres (Mexique et Amérique Centrale)
 2. Processeurs; café, sésame, produits laitiers (Mexique et Amérique Centrale)

Autres entreprises Ecosol stratégiques

- 2011**
1. Tourisme rural et écologique (Mexique et Amérique Centrale)
 2. Institut Interculturel Nõño (Mexique): Éducatif

* SCAP: Société Coopérative d'Épargne et Prêt

2) Certaines entreprises promues 2009 à 2011



1. Le fonds initiera avec trois entreprises promues en 2010:

- 1) Maizud: croissance du projet maïs-tortilla.
- 2) Serres: début du projet légumes-aliments fonctionnels.
- 3) Bioénergie: début du projet aliments-bioéthanol.

2. Il existe un ample portefeuille d'investissement au Mexique qui mérite d'être valorisé. Certains de ces projets sont les suivants:

- 1) Alimentation: plantes d'aliments balancés, usine d'extraction supercritique, production d'inuline, processeur de café, huile de sésame, entreprise commerçant des aliments.
- 2) Bioénergie: plantes de bioéthanol, biodiesel, projet d'énergie solaire.
- 3) Financier: consolidation de sociétés financières d'objet multiple (Sofom), Sociétés Financières Populaires (Sofipo), Sociétés Coopératives d'Épargne et Prêt (SCAP), banques.
- 4) Autres stratégies: Tourisme rural et écologique.

3. Portefeuille d'investissement à être intégrer en Amérique Centrale:

- 1) Alimentation: Coopeagri: augmentation de capacité en café, génie et commerce; Dos Pinos: augmentation de capacité élevage-produits laitiers. Autres.

2. Entreprises et projets: 2009 / 2010

1) Maizud: information de base



Magasin de tortillas



Camion de distribution



Activité économique et impact (Par unité de production)		
1	Activité économique	Alimentation de base: maïs – tortilla Activité stratégique au Mexique Intégration de toute la chaîne (depuis la production du maïs jusqu'à la consommation de la tortilla)
2	Emplois (associés – employés)	370 au total (30 en usine plus livreurs, 200 dans les magasins de tortillas – actuellement 88 - et 140 dans les champs) 1 110 dans trois unités 3 700 dans dix unités
3	Associés	3 coopératives
4	Expansion	Première étape: 1 unité Seconde étape: 2 unités de plus Troisième étape: 7 unités de plus

1) Maizud: information de base

Technologie et production

(Par unité de production)

5	Production annuelle de l'usine (2009)	3 500 tonnes de pâte de nixtamal
6	Capacité de production annuelle de l'usine	7 875 tonnes de pâte de nixtamal (estimation à être atteinte au cours des deux prochaines années)
7	Consommation annuelle de matière première (2009)	2 000 tonnes de maïs
8	Consommation annuelle de matière première à 100% de sa capacité	4 500 tonnes de maïs
9	Technologie	Permet des économies d'énergie et d'eau



Obtention de pâte nixtamal

1) Maizud: information de base

Accès à l'usine



Entrepot



Milles de Dollars canadiens
(CAD)

Type d'échange 12.65 pesos / CAD



Information financière (Par unité de production)

10	Investissement total (capital et crédit)	\$992 (incluent actifs et capital de travail)
11	Ventes annuelles (2009)	\$1,106
12	Ventes annuelles dans 10 ans	\$21,300 (considérant l'arrivée à 100% de sa capacité)
13	TIR	18.41%
14	Periode de récupération de l'investissement	5 années (capital et crédit)

2) Serres: information de base

Activité économique et impact (Par unité de production – 5 hectares -)

1	Activité économique	Alimentation avec services à valeur ajoutée: tomates et aliments fonctionnels Intégration de chaîne
2	Emplois (associés – employés)	74 au total (14 dans les bureaux et 60 en serres)
3	Associés	3 coopératives – 500 associés (entreprise à être constituer)
4	Expansion	Après la première étape, s'établiront de petites serres dans des communautés qui sont reliées à celles-ci

Serre de cristal



2) Serres: information de base



Vue intérieure d'une serre

Technologie et production (Par unité de production – 5 hectares -)

5	Production annuelle (première année)	2 500 tonnes de tomates
6	Capacité de production annuelle	3 100 tonnes de tomates
7	Exportation	90%
8	Emplacement stratégique	Au coeur d'un parc agroindustriel; d'un groupe de serres d'haute technologie

2) Serres: information de base

Milles de Dollars canadiens (CAD) Type d'échange 12.65 pesos / CAD



Information financière (Par unité de production – 5 hectares -)		
9	Investissement total (capital et crédit)	\$10,780 (incluant terre, infrastructure, équipement, pré-operatifs et capital de travail)
10	Ventes annuelles (2010)	\$4,851
11	Ventes annuelles dans 10 ans	\$56,703
12	TIR	15%
13	Periode de récupération de l'investissement	6 années (capital et crédit)

Tuyauterie



3) Bioénergie Agroindustrielle: information de base



Développement de technologie:
sorgho à sucre

Activité économique et impact (Par unité de production)		
1	Activité économique	Complexe agroindustriel: production d'aliments et éthanol
2	Impact en alimentation	Production élevée d'aliments: élevage, grains, légumes et poissons
3	Contribution environnementale	Remplacement de MTBE Moindre pollution Ne nuit pas à la santé
4	Emplois (associés – employés)	50 en usine 100 dans les transports 11 000 à 15 000 dans les champs
5	Associés	18 coopératives (10 755 associés actuels)
6	Expansion	Complexe agroindustriel en seconde étape et nouveau complexe dans le sud-est

3) Bioénergie Agroindustrielle: information de base



Technologie et production (Par unité de production)

7	Technologie	Production d'éthanol à partir de grains de sorgho (2011), sorgho à sucre (2012) et cellulose (2015)
8	Production annuelle d'éthanol (100% de capacité depuis la première année)	140 millions de litres (400 mil litres quotidiennement)
9	Production annuelle de DDGS*	106 374 tonnes
10	Production annuelle de bagazo	1,3 millions de tonnes
11	Production annuelle de CO ²	117 827 tonnes pour les serres
12	Production annuelle d'alcool technique	1 942 500 litres
13	Consommation annuelle de sorgho	357 462 tonnes



Prototype d'une usine de bioéthanol

* **DDGS:** Grains secs de distillerie

3) Bioénergie Agroindustrielle: information de base

Milles de Dollars canadiens (CAD) Type d'échange 12.65 pesos / CAD



Échantillon pour laboratoire

Information financière (Par unité de production)

14	Investissement total (capital et crédit)	\$118,548
15	Ventes annuelles (première année)	\$95,629
16	Ventes annuelles dans 10 ans	\$1,416,653
17	TIR	19.8%
18	Periode de récupération de l'investissement	6,8 années

4) ACCEDDE SOFOM: information de base



Activité économique et impact

1	Activité économique	Services et produits financiers s'adressant aux producteurs sans accès aux schémas formels de financement, dans les municipalités de forte marginalisation et avec une population à faible revenu
2	Intermédiaire financier non bancaire	Depuis 1998
3	Société financière d'objet multiple (SOFOM)	Depuis décembre 2007
4	Banque Ecosol	Transition dans les prochaines années si bien que nécessité de conseil et capital
5	Emplois (associés – employés)	28 dans les bureaux Fort impact sur emplois pour ceux accrédités
6	Associés	29 coopératives associées (procès légal / 15,000 associés)



Personnel administratif

4) ACCEDDE SOFOM: information de base

Milles de Dollars canadiens (CAD) Type d'échange 12.65 pesos / CAD



Opération		
6	Portefeuille opéré jusqu'en 2008	\$95,866 (73.6% activité agricole et 26.4% activité non agricole)
7	Portefeuille opéré estimation à la fin de 2009	\$121,552 (portefeuille opéré annuellement à partir de 2009: \$25,725)
8	Accrédités jusqu'en 2008	44,167
	Profil des accrédités	Population avec revenus moindres à 4 fois le salaire minimum quotidien
9	Degré de récupération	99.9%
10	Note du portefeuille 2002 – 2008 (par CNBV et FIRA BM)	A – 1 (la plus haute)
11	Ligne de crédit autorisée 2009	\$23,710 (seulement la ligne principale avec FIRA)

CNBV: Comisión Nacional Bancaria y de Valores
BM: Banco de México

4) ACCEDDE SOFOM: information de base

Milles de Dollars canadiens (CAD) Type d'échange 12.65 pesos / CAD

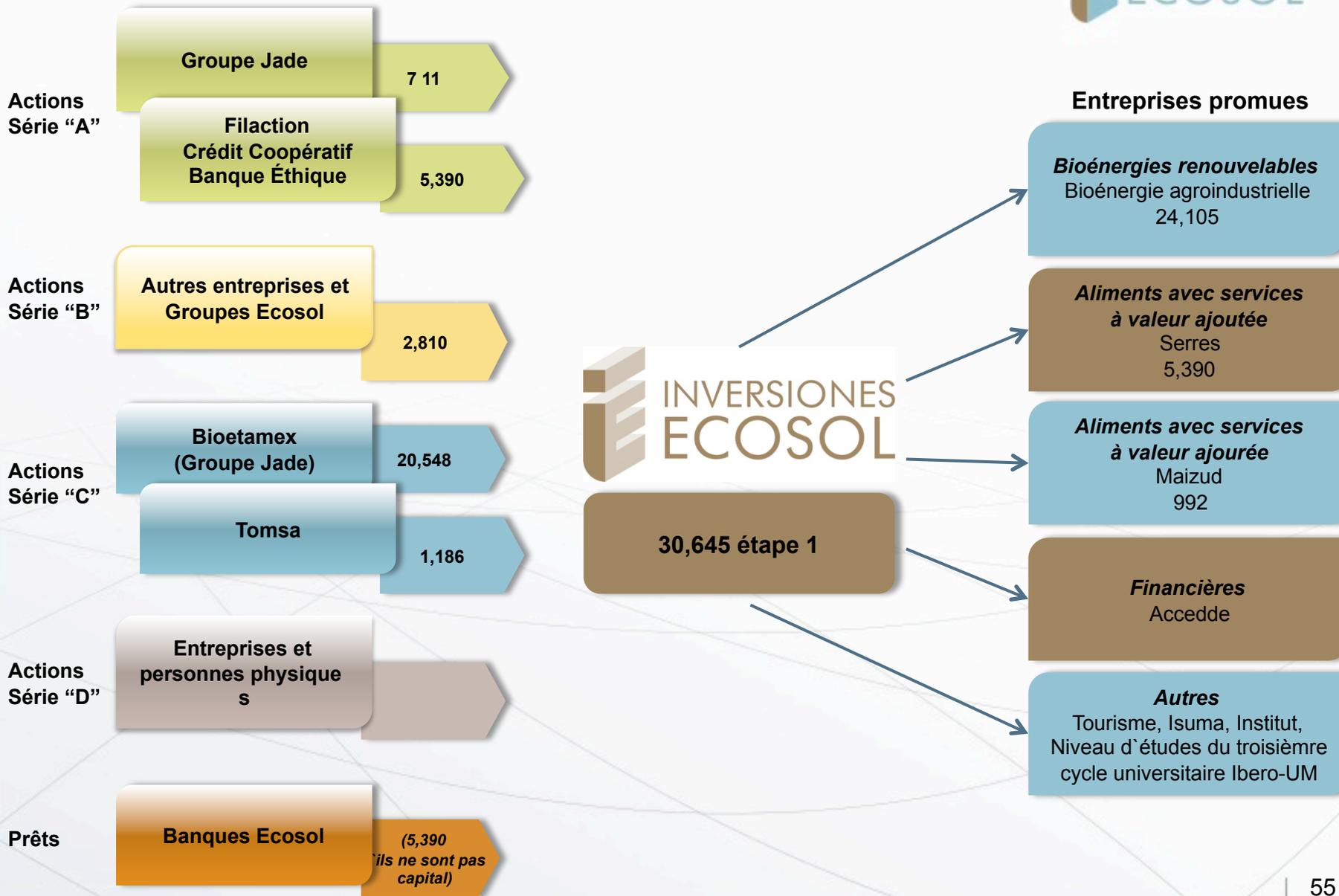


PARAMÈTRES FINANCIERS	
INDICATEUR	2008
ACTIFS TOTAUX:	24,783
PASSIFS TOTAUX:	21,988
CAPITAL COMPTABLE:	2,795
CAPITAL SOCIAL:	2,450
CAPITAL NET: (Capital Comptable + Réserves - Réserves - Impôts en Faveur)	2,662
PROFIT NET:	225
FLUX OPÉRATIF NET: (Flux net / Portefeuille total moyen)	10.9%
LEVAGE: (Portefeuille total / Capital Comptable)	6.7
INDICE DE PORTEFEUILLE CADUC: (Portefeuille Caduc / Portefeuille Total)	0.3%
COUVERTURE DE PORTEFEUILLE CADUC: (Provisions / Portefeuille Caduc)	400.6%
EFFICACITÉ OPÉRATIVE (Dépenses d'Opération / Actif Total)	2.0%
ROA: (Profit Net / Actif Total)	0.9%
ROE: (Profit Net / Capital Comptable)	8.0%
INDICE DE CAPITALISATION: (Capital Comptable / Portefeuille Total)	14.9%
LEVAGE FINANCIER: (Actif Total / Capital Comptable)	8.87

3. Projections financières

1) Registre: étape 1 (octobre 2009 à juin 2010)

Milles de Dollars canadiens (CAD) Type d'échange 12.65 pesos / CAD



2) Information financière

Milles de Dollars canadiens (CAD) Type d'échange 12.65 pesos / CAD



Information financière			
1	Montant d'investissement du capital	\$	30,645 100.0 %
	<i>Groupe Jade</i>	\$	21,259 69.4 %
	<i>Filaction, Crédit Coopératif</i>	\$	5,390 17.6 %
	<i>Otres Mex</i>	\$	3,996 13.0 %
2	Taux de retour préférentiel		8%
3	Taux interne de retour		15% - 20%

III. Possibilités d'alliance

1) Possibilités d'une alliance avec la Banque d'économie sociale international



1. Participation
comme
Associés "A"

2. Participation
comme
Associés "B"

(Actionnaires
permanents,
investisseurs, délai
établi)

3. Concession
des crédits

4. Participation
dans le
Conseil